



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20002664

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

17 DEC. 2019

Grefte MONITEUR BELGE
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0717.571.950

Dénomination

(en entier) : **LuWa Maintenance**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Chaussée de Marche 935, 5100 Wierde
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination du commissaire

Il résulte du procès-verbal de la séance de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 4 décembre 2019 ce qui suit:

RESOLUTIONS :**1. Nomination**

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, la nomination de KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL, représentée par Monsieur Benoit Van Roost, pour un terme de 3 ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2022 pour se prononcer sur les comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2021.

2. Procuration

L'assemblée générale donne procuration à Madame Anne Dooremont et/ou Madame Cécile Verougstraete, chacune agissant individuellement, avec droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités auprès du greffe du tribunal de commerce en vue de la publication aux annexes du Moniteur belge des décisions prises lors de cette assemblée générale et d'effectuer toute modification de l'inscription de la société susmentionnée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme,
Anne Dooremont, Mandataire

27-12-2019

BELGISCH STAATSBAD

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature